

BASSIN VERSANT et COMMUNES

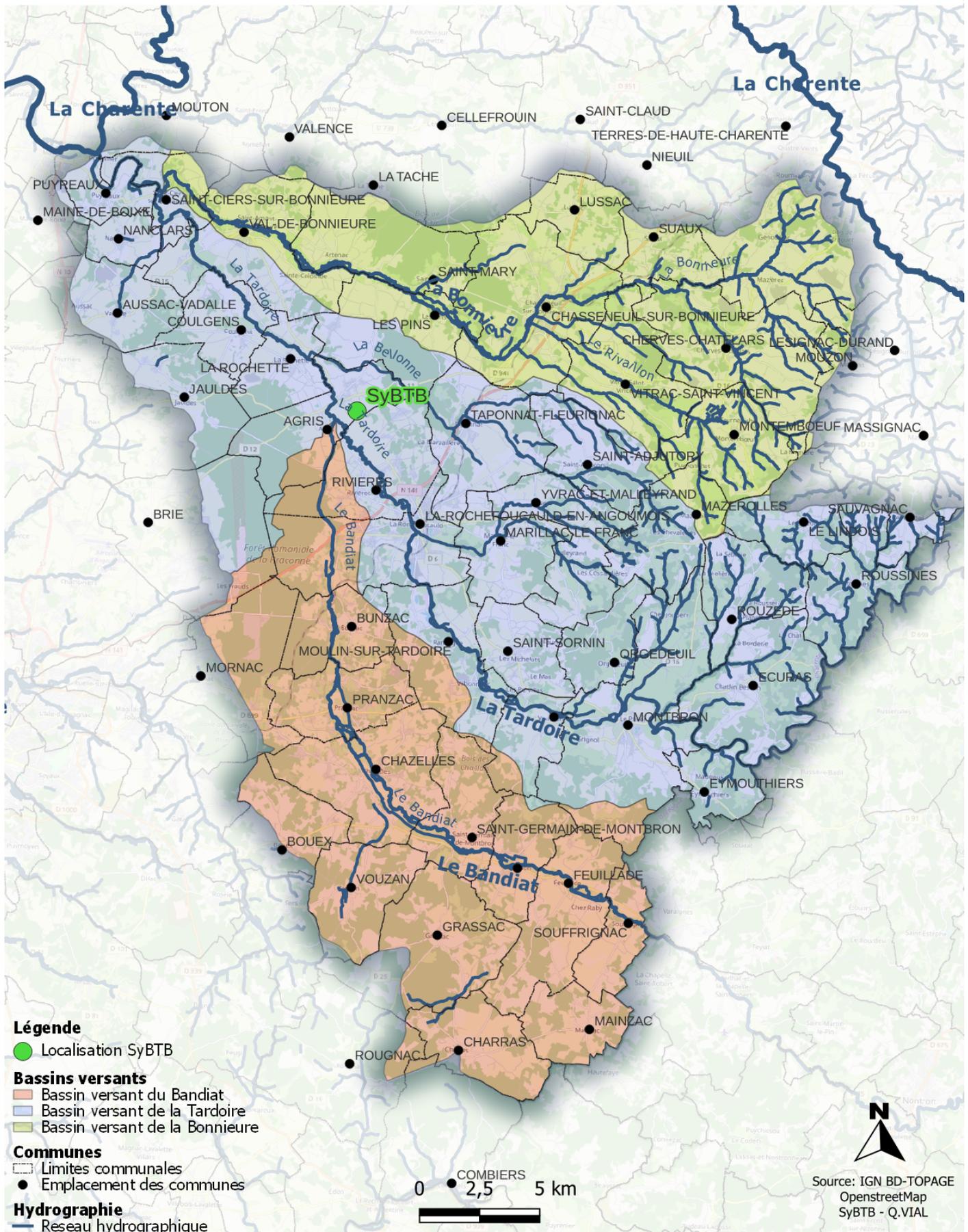
**Localisation du SyBTB sur le bassin versant
du fleuve Charente**



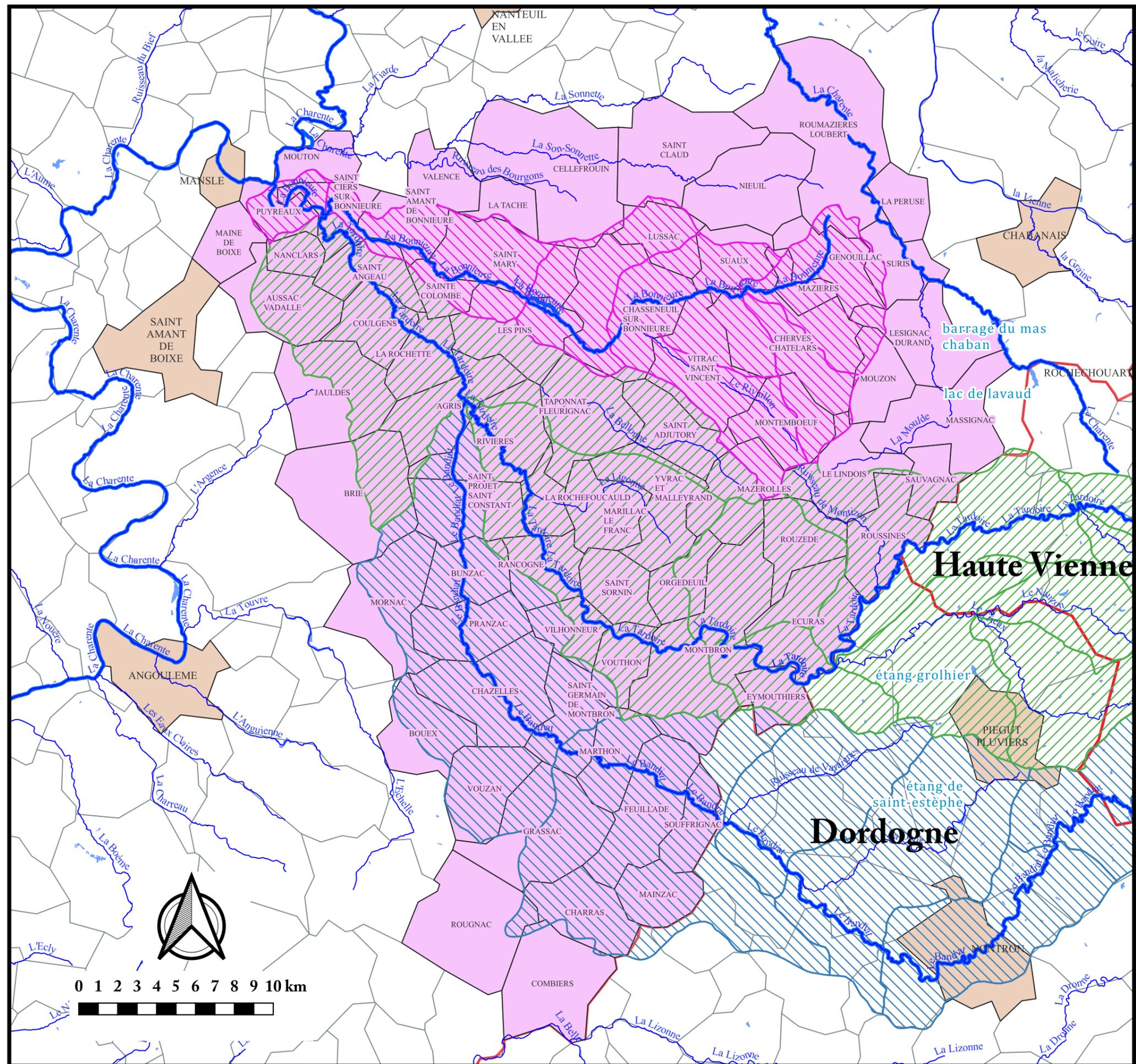
- Légende**
- Limites du bassin versant du SyBTB
 - Emplacement des villes principales
 - Réseau hydrographique (BD TOPAGE 2020)
 - Limites du bassin versant du fleuve Charente
 - Limites des départements

Source: IGN BD-TOPAGE
OpenStreetMap
SyBTB - Q.VIAL

Localisation des bassins versants Bandiat, Tardoire et Bonnieure et des communes du SyBTB



Communes des bassins versants :
de la Bonnieure
de la Tardoire
du Bandiat
sur le département
de la Charente



	Rivières
	BV La Bonnieure
	BV La Tardoire
	BV Le Bandiat
	COMMUNES Etude
	COMMUNES environnantes
	Limites de DEPARTEMENTS
	LIMITE COMMUNES



DIFFUSION

PRESSE

ANNONCES LÉGALES

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES LÉGALES DIFFUSÉES DA



× RECHERCHER UNE ANNONCE

< REVENIR AUX RÉSULTATS

Publiée le 07/02/2024 Annonce légale Charente

SYBTB

ZA D'AGRIS LA PETITE RIVIERE
16110
AGRIS
CHARENTE

PREFECTURE DE LA CHARENTE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure par le syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) Par arrêté du 19 janvier 2024, la préfète de la Charente a prescrit, à la demande du SyBTB, une enquête publique préalable à : - la déclaration d'intérêt général du PPG 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement, - la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0. Cette enquête, d'une durée de 31 jours sera menée du 26 février 2024 à 9 h au 27 mars 2024 à 17 heures sur les communes de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellesfrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lesignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montemboeuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyreaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand. Le maître d'ouvrage est le SyBTB, ZA d'agris, La Petite Rivière, 16110 Agris. Toute personne pourra demander des informations sur le dossier à M. VIAL Quentin, tel : 07 87 56 68 82 ou à l'adresse : q.vial@sybtb.fr Sont désignés : Mme Michèle AMBAUD, personnel de direction de l'Éducation Nationale en retraite, en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Eric DEMAISON, ingénieur militaire pour l'armement en retraite, en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier au format papier ou numérique seront déposées en mairies précitées. Le public pourra prendre connaissance du dossier : ? dans toutes les communes citées, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public ; ? en le consultant sur le site de la prefecture : www.charente.gouv.fr (rubrique Actions de l'Etat - Environnement-Chasse-Eau-Risques - DUP-ICPE-IOTA - Chasseneuil-sur-Bonnieure) ; ? en le consultant à partir d'un poste informatique installé dans le hall de la prefecture au 7 rue de la prefecture à Angoulême (16000) pendant les jours et heures d'ouverture du public. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête. Le public pourra consigner ses observations et propositions sur les registres ouverts à cet effet en mairies de Chasseneuil-sur-Bonnieure (siège de l'enquête), Montbron, La Rochefoucauld-en-Angoumois, Feuillade et Val de Bonnieure, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux. Il pourra également : . transmettre ses observations et propositions : ? par voie postale à l'attention de Mme AMBAUD, en mairie de Chasseneuil-sur-Bonnieure, 86 avenue de la République 16260 Chasseneuil-sur-Bonnieure. Elles seront annexées au registre d'enquête et consultables en mairie de Chasseneuil-sur-Bonnieure. ? par voie électronique à l'adresse : pref-dig-sybtb-chasseneuil@charente.gouv.fr Le dossier soumis à enquête publique, les documents relatifs à l'enquête, les observations et propositions transmises par voie électronique seront publiés sur le site de la prefecture de la Charente : www.charente.gouv.fr (rubrique : Actions de l'Etat - Environnement-Chasse-Eau-Risques - DUP-ICPEIOTA - Chasseneuil-sur-Bonnieure). Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie selon le calendrier suivant : Chasseneuil sur Bonnieure : - le 26 février 2024 de 9 h à 12 heures, - le 27 mars 2024 de 14 h à 17 heures, Montbron : - le 28 février 2024 de 14 h 30 à 17 h 30 Val de Bonnieure : - le 8 mars 2024 de 9 h 30 à 12 h 30 Feuillade : - le 14 mars 2024 de 15 h à 18 heures La Rochefoucauld en Angoumois : - le 20 mars 2024 de 9 h à 12 heures. Il transmettra, à la préfète de la Charente, son rapport et ses conclusions qui seront tenus à disposition du public en Prefecture de Charente, en sous-prefecture Confolens ainsi que dans toutes les mairies concernées pendant une durée d'un an. Ces documents seront tenus à disposition du public pendant la même durée sur le site de la prefecture de la Charente. La préfète de la Charente statuera sur la déclaration d'intérêt général du PPG 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement et la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

Près de chez vous

Contactez

SUD OUEST PUBLICITÉ | pub@sudouest.fr - 05 35 31 27 40

L'agenda des associations

ROULLET-ST-ESTÈPHE
Alpha Loisirs - 1, impasse de l'Artisanat - Roulet-Saint-Estèphe
RN 10 Sortie 64, tél : 05 45 63 03 86 - Salle climatisée

3 MÉGAS LOTOS
JUSQU'À **8 510 €**
EN BONS D'ACHAT SUR LES 3 LOTOS

Vendredi 9 samedi 10 février 2024 à 20 h 30 précises et dimanche 11 février 2024 à 14 h 20 précises

Pour toutes les formules et même carton à l'unité la cagnotte est incluse

Organisés par l'UALR Cyclisme

vendredi jusqu'à 2 750 € en BA sur 17 parties De 250 à 500 € en BA 1 BA 250 € - 1 BA 150 € 2 BA 100 € - 1 BA 80 € 3 BA 70 € - 6 BA 60 € 12 BA 30 € - 12 BA 20 € + Maxiquine 2 € : 100 € - 50 € - 30 € - 20 € = 200 € en BA + Bingo 3 € : 20 € - 30 € - 100 € = 150 € en BA	samedi jusqu'à 2 970 € en BA sur 17 parties De 250 à 500 € en BA 1 BA 400 € - 1 BA 200 € 3 BA 100 € - 1 BA 80 € 5 BA 70 € - 3 BA 60 € 12 BA 30 € - 12 BA 20 € samedi et dimanche : LOTO CROC 2 € : 150 € / 35 € / 25 € = 210 € en BA + BINGO 3 € : 100 € / 30 € / 20 € = 150 € Que le dimanche planche : 3€ la feuille, 5€ les 2 et 10€ les 5	dimanche 2 790 € en BA sur 17 parties De 250 à 500 € en BA de 110 à 130 € 1 BA 300 € - 1 BA 200 € 2 BA 100 € - 1 BA 70 € 8 BA 60 € - 11 BA 30 € 11 BA 20 €
---	--	--

Tarifs non partageables : formules de 11 € à 20 €. Tarifs partageables : 2 € le carton - 16 € les 11 cartons. Plaques personnelles de l'extérieur refusées.

Coffre sur les 3 lotos :
3 € le feuillet de 6 grilles ou 5 € les 3 feuillets partageables

AIGRE
L'ASSOCIATION ADMR d'Aigre organise son

LOTO

LE DIMANCHE 11 FÉVRIER 2024
À la salle des fêtes d'Aigre à partir de 14 h 15

À GAGNER
37 bons d'achat LECLERC de 300 € à 20 € + 3 supers lots surprise

+ **TOMBOLA offerte par les commerçants d'Aigre de Villejésus et de Verdille**
1 carton 2 € - 6 cartons 10 € - 11 cartons 16 €
Plaques extérieures acceptées
Buvette et restauration

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS :
06 80 15 34 61

10, rue du Pont-Raymond 16140 AIGRE

CHATEAUNEUF (16) PRÈS DE SUPER U
Salle FESTI CASTEL - 06 18 80 38 59 Organisés par la TEAM 292

3 GRANDS LOTOS

VENREDI 9 FÉVRIER et SAMEDI 10 FÉVRIER • 20 H 30 DIMANCHE 11 FÉVRIER • 14 H

DES BONS D'ACHATS : 250 € - 200 € ... 50 €

TROTINETTE ÉLECTRIQUE SEGWAY (VALEUR 347 €), PACK FAMILIAL ZOO DE BEAUVAL, BOX ST-VALENTIN, BON POUR DES FLEURS, MALETTE D'OUTILS SUR ROULETTE (MAGNUSSON), ASPIRATEUR VOITURE BLACK&DECKER, NETTOYEUR VITRES KARCHER

Belles paniers gourmandes + des lots de viandes (boeuf, agneau, porc, canards...), fromages, bon caddie Super U, corbeilles de fruits, jambon, cartes carburants 60 €

17 PARTIES (AVEC 1 SPÉCIALE + 1 SURPRISE + 1 BINGO 1 PARTIE BAR + 1 PARTIE JEU ET LA CAGNOTTE KMOI) + UNE BELLE TOMBOLA

FORMULES DE 12 à 20 € - PLAQUES PERSONNELLES ACCEPTÉES + FORMULES NON PARTAGEABLES

SNACKING • BUVETTE

CHAMPNIERS SALLE FESTI CHAMP' 9-10-11 FÉVRIER 2024
217, rue de l'Auvent - Champniers Organisés par L'ASSOCIATION LES PETITES PATTES 06 17 06 39 80

3 super lotos

VENREDI 20 h 30 : SPÉCIAL BONS D'ACHAT !
Cartons illimités pour 15 € ou 20 € avec jeux.

SAMEDI 20 h 30 & DIMANCHE 14 h :
Paniers gourmands, rôtis de porc + rôti de boeuf, jambons, choucroute pour 2 pers., bourguignon, paniers Andrieux et bons d'achat, charcuterie Andrieux, un caddie de courses, blender chauffant, montre connectée, sacoches d'outils, sauteuse, parure de lit, miroir.

CARTES CARBURANT DE 50 € - DE NOMBREUX BONS D'ACHAT 20, 30, 50, 60, 70, 80, 100, 120 & 600 €

16 PARTIES DONT 2 SPÉCIALES BA 1 SURPRISE + 1 PARTIE BAR + 1 PARTIE BINGO + 1 SUPER JACKPOT

Formules à 12, 16, 20 et 25 € - Plaques non partageables

SNACK - BUVETTE - BOISSONS - SANDWICHS - PANINIS

GÉMOZAC SALLE DES FÊTES Salle chauffée Organisés par APE GEMOZKIDS

SAM. 10 FÉV. 20 H 30 (ouv. 18 h 30) DIM 11 FÉV. 14 H 30 (ouv. 12 h 30)

2 super lotos Animés par CHARLINE

POUVOIR D'ACHAT

À GAGNER CHAQUE JOUR 100 % BONS D'ACHAT 2 500 € EN TOUT !
BA 300 € - BA 100 € - BA 250 € (vitrine) BA 150 € - BA 90 € - BA 80 € - BA 70 € (jeu du bar)

TARIFS : 2 € LE CARTON OU FORAITS NON PARTAGEABLES POUR 1 PERSONNE - 15 € : 8 CARTONS - 20 € : 15 CARTONS 25 € : 18 CARTONS - 30 € : 30 CARTONS AVEC CHAQUE FORAITS 3 CARTONS SURPRISES + 1 BINGO + LOTO CROC

TOMBOLA avec 16 lots !

CHAQUE JOUR TENTEZ DE REMPORTER LA VITRINE (non compris dans les forfaits 2 €, 5 €, 10 € les 8) 1 BON D'ACHAT DE 250 € SERA GAGNÉ ASSURÉMENT

Réservation possible au 06 74 22 85 24

Rencontres

UniCentre Trouvez l'amour en vrai !

Votre valentin(e) vous attend !

CABINET DE RENCONTRE

Vous voulez rompre avec la solitude ?

Unicentre vous propose des rencontres ciblées avec des profils certifiés et des personnes motivées pour construire une relation stable et durable.

RDV au bureau ou à domicile.

06.12.99.89.14

Consultez nos profils en ligne www.unicentre.eu

DE PARTICULIER A PARTICULIER !Recevez des centaines de contacts de femmes seules prêtent à faire des rencontres immédiates sur la région ! Appel gratuit SPC Tél 0805.030.553

Pour la Saint Valentin, UniCentre vous accompagne pour concrétiser votre projet de vie amoureuse. Rencontrez des personnes célibataires, veuves ou divorcées, désireuses de construire une relation stable et durable. Contactez[GRI] UniCentre au 06.12.99.89.14. www.unicentre.eu. RDV gratuit au bureau ou à domicile. Documentation sur demande.[/GRI]

Rencontres Magazine

NI CLUB NI AGENCE + de 3400 annonces de P à P avec tél pour des rencontres sérieuses sur votre région.

POINT RENCONTRES MAGAZINE, doc gratuite s/pli discret : 0 800 02 88 02 (service & appel gratuits)

Professionnels de l'immobilier : grâce à notre expertise en marketing immobilier et à la qualité de nos supports print et digitaux, touchez efficacement votre cible et réalisez des campagnes publicitaires performantes. sudouest-publicite.com

NERCILLAC

DIMANCHE 11 FÉVRIER à 14 h Salle des fêtes
Organisé par le comité des fêtes

LOTO

Écran plat
Petit électroménager
Outillages
Jambons
Et de nombreux autres lots.

12 parties + 1 partie enfants gratuite
2 € le carton - 5 € les 3 - 15 € les 12.

CRÊPES - BUVETTE
Ambiance conviviale

Sud Ouest immo

Les meilleurs spécialistes du viager du sud-ouest chaque mardi dans votre journal et sur sudouest-immo.com

Avec **bien'ici** Maître votre nouvelle vie

Charente Libre

Annonces légales et officielles

Retrouvez toutes nos annonces légales sur sudouest.fr/annonces-legales, sudouest-marchespublics.com, avec le réseau france-marchés.com

Marchés publics et privés



PREFECTURE DE LA CHARENTE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure par le syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB)

Par arrêté du 19 janvier 2024, la préfète de la Charente a prescrit, à la demande du SyBTB, une enquête publique préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du PPG 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,

- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

Cette enquête, d'une durée de 31 jours sera menée du 26 février 2024 à 9 h au 27 mars 2024 à 17 heures sur les communes de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charrais, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montemboeuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

Le maître d'ouvrage est le SyBTB, ZA d'agris, La Petite Rivière, 16110 Agris. Toute personne pourra demander des informations sur le dossier à M. VIAL Quentin, tel : 07 87 56 68 82 ou à l'adresse : q.vial@sybtb.fr

Sont désignés : **Mme Michèle AMBAUD**, personnel de direction de l'Éducation Nationale en retraite, en qualité de commissaire enquêteur titulaire et **M. Eric DEMAISON**, ingénieur militaire pour l'armement en retraite, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier au format papier ou numérique seront déposées en mairies précitées.

Le public pourra prendre connaissance du dossier :

• dans toutes les communes citées, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public ;

• en le consultant sur le site de la préfecture : www.charente.gouv.fr (rubrique Actions de l'Etat - Environnement-Chasse-Eau-Risques - DUP-ICPE-IOTA - Chasseneuil-sur-Bonnieure) ;

• en le consultant à partir d'un poste informatique installé dans le hall de la préfecture au 7 rue de la préfecture à Angoulême (16000) pendant les jours et heures d'ouverture du public.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur les registres ouverts à cet effet en mairies de Chasseneuil-sur-Bonnieure (siège de l'enquête), Montbron, La Rochefoucauld-en-Angoumois, Feuillade et Val de Bonnieure, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Il pourra également :

• transmettre ses observations et propositions ;

• par voie postale à l'attention de Mme AMBAUD, en mairie de Chasseneuil-sur-Bonnieure, 86 avenue de la République 16260 Chasseneuil-sur-Bonnieure. Elles seront annexées au registre d'enquête et consultables en mairie de Chasseneuil-sur-Bonnieure.

• par voie électronique à l'adresse : pref-dig-sybtb-chasseneuil@charente.gouv.fr

Le dossier soumis à enquête publique, les documents relatifs à l'enquête, les observations et propositions transmises par voie électronique seront publiés sur le site de la préfecture de la Charente : www.charente.gouv.fr (rubrique : Actions de l'Etat - Environnement-Chasse-Eau-Risques - DUP-ICPEIOTA - Chasseneuil-sur-Bonnieure) ;

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie selon le calendrier suivant :

Chasseneuil sur Bonnieure :

- le 26 février 2024 de 9 h à 12 heures,

- le 27 mars 2024 de 14 h à 17 heures,

Montbron :

- le 28 février 2024 de 14 h 30 à 17 h 30

Val de Bonnieure :

- le 8 mars 2024 de 9 h 30 à 12 h 30

Feuillade :

- le 14 mars 2024 de 15 h à 18 heures

La Rochefoucauld en Angoumois :

- le 20 mars 2024 de 9 h à 12 heures.

Il transmettra, à la préfète de la Charente, son rapport et ses conclusions qui seront tenus à disposition du public en Préfecture de Charente, en sous-préfecture Confolens ainsi que dans toutes les mairies concernées pendant une durée d'un an. Ces documents seront tenus à disposition du public pendant la même durée sur le site de la préfecture de la Charente.

La préfète de la Charente statuera sur la déclaration d'intérêt général du PPG 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement et la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

Commune de Salles de Barbezieux AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Acheteur : Commune de Salles de Barbezieux, Le Bourg, 16300 Salles de Barbezieux, Tél. 05.45.78.36.93. SIRET 2116036000019

Objet : Marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'un local associatif.

Procédure : Procédure adaptée.

Prestation divisée en lots : Non.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres : Lundi 11 mars 2024 à 14 heures au plus tard.

Envoi à la publication : Le 1^{er} février 2024.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Cette consultation bénéficie du Service DUME.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.sallesdebarbezieux.fr>

ANNONCES LÉGALES

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES LÉGALES DIFFUSÉES DA



× RECHERCHER UNE ANNONCE

< REVENIR AUX RÉSULTATS

PUBLIÉE LE 07/02/2024 ANNONCE LÉGALE CHARENTE

SYBTB

ZA D'AGRIS LA PETITE RIVIERE
16110
AGRIS
CHARENTE

PREFECTURE DE LA CHARENTE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandyat, de la Tardoire et de la Bonnieure par le syndicat d'aménagement des rivières du Bandyat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) Par arrêté du 19 janvier 2024, la préfète de la Charente a prescrit, à la demande du SyBTB, une enquête publique préalable à : - la déclaration d'intérêt général du PPG 2024-2033 des bassins versants du Bandyat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement, - la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0. Cette enquête, d'une durée de 31 jours sera menée du 26 février 2024 à 9 h au 27 mars 2024 à 17 heures sur les communes de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellesrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lesignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montemboeuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyreaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Clément, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yrac-et-Malleyrand. Le maître d'ouvrage est le SyBTB, ZA d'agris, La Petite Rivière, 16110 Agris. Toute personne pourra demander des informations sur le dossier à M. VIAL Quentin, tel : 07 87 56 68 82 ou à l'adresse : q.vial@sybtb.fr Sont désignés : Mme Michèle AMBAUD, personnel de direction de l'Éducation Nationale en retraite, en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Eric DEMAISON, ingénieur militaire pour l'armement en retraite, en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier au format papier ou numérique seront déposées en mairies précitées. Le public pourra prendre connaissance du dossier : ? dans toutes les communes citées, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public ; ? en le consultant sur le site de la préfecture : www.charente.gouv.fr (rubrique Actions de l'Etat - Environnement-Chasse-Eau-Risques - DUP-ICPE-IOTA - Chasseneuil-sur-Bonnieure) ; ? en le consultant à partir d'un poste informatique installé dans le hall de la préfecture au 7 rue de la préfecture à Angoulême (16000) pendant les jours et heures d'ouverture du public. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête. Le public pourra consigner ses observations et propositions sur les registres ouverts à cet effet en mairies de Chasseneuil-sur-Bonnieure (siège de l'enquête), Montbron, La Rochefoucauld-en-Angoumois, Feuillade et Val de Bonnieure, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux. Il pourra également : . transmettre ses observations et propositions : ? par voie postale à l'attention de Mme AMBAUD, en mairie de Chasseneuil-sur-Bonnieure, 86 avenue de la République 16260 Chasseneuil-sur-Bonnieure. Elles seront annexées au registre d'enquête et consultables en mairie de Chasseneuil-sur-Bonnieure. ? par voie électronique à l'adresse : pref-dig-sybtb-chasseneuil@charente.gouv.fr Le dossier soumis à enquête publique, les documents relatifs à l'enquête, les observations et propositions transmises par voie électronique seront publiés sur le site de la préfecture de la Charente : www.charente.gouv.fr (rubrique : Actions de l'Etat - Environnement-Chasse-Eau-Risques - DUP-ICPEIOTA - Chasseneuil-sur-Bonnieure). Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie selon le calendrier suivant : Chasseneuil sur Bonnieure : - le 26 février 2024 de 9 h à 12 heures, - le 27 mars 2024 de 14 h à 17 heures, Montbron : - le 28 février 2024 de 14 h 30 à 17 h 30 Val de Bonnieure : - le 8 mars 2024 de 9 h 30 à 12 h 30 Feuillade : - le 14 mars 2024 de 15 h à 18 heures La Rochefoucauld en Angoumois : - le 20 mars 2024 de 9 h à 12 heures. Il transmettra, à la préfète de la Charente, son rapport et ses conclusions qui seront tenus à disposition du public en Préfecture de Charente, en sous-préfecture Confolens ainsi que dans toutes les mairies concernées pendant une durée d'un an. Ces documents seront tenus à disposition du public pendant la même durée sur le site de la préfecture de la Charente. La préfète de la Charente statuera sur la déclaration d'intérêt général du PPG 2024-2033 des bassins versants du Bandyat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement et la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

ANNONCES LÉGALES

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES LÉGALES DIFFUSÉES DANS



× RECHERCHER UNE ANNONCE

< REVENIR AUX RÉSULTATS

Publiée le 27/02/2024 Annonce légale Charente

SYBTB

ZA D'AGRIS LA PETITE RIVIERE
16110
AGRIS
CHARENTE

PREFECTURE DE LA CHARENTE RAPPEL D'ENQUÊTE PUBLIQUE Programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandyat, de la Tardoire et de la Bonnieure par le syndicat d'aménagement des rivières du Bandyat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) Il est rappelé que, par arrêté du 19 janvier 2024, la préfète de la Charente a prescrit, à la demande du SyBTB, une enquête publique préalable à : - la déclaration d'intérêt général du PPG 2024-2033 des bassins versants du Bandyat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement, - la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0. Cette enquête, d'une durée de 31 jours sera menée du 26 février 2024 à 9 h au 27 mars 2024 à 17 heures sur les communes de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lesignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montemboeuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyreaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleuignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand. Le maître d'ouvrage est le SyBTB, ZA d'agris- La petite rivière 16110 AGRIS. Toute personne pourra demander des informations sur le dossier à M VIAL Quentin, tel : 07 87 56 68 82 ou à l'adresse : q.vial@sybtb.fr Sont désignés : Mme Michèle AMBAUD, personnel de direction de l'Éducation Nationale en retraite, en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Eric DEMAISON, ingénieur militaire pour l'armement en retraite, en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier au format papier ou numérique seront déposées en mairies précitées. Le public pourra prendre connaissance du dossier : ? dans toutes les communes citées, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public ; ? en le consultant sur le site de la prefecture : www.charente.gouv.fr (rubrique Actions de l'Etat - Environnement-Chasse-Eau-Risques - DUP-ICPE-IOTA - Chasseneuil-sur-Bonnieure) ; ? en le consultant à partir d'un poste informatique installé dans le hall de la prefecture au 7 rue de la prefecture à ANGOULEME (16000) pendant les jours et heures d'ouverture du public. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête. Le public pourra consigner ses observations et propositions sur les registres ouverts à cet effet en mairies de Chasseneuil-sur-Bonnieure (siège de l'enquête), Montbron, La Rochefoucauld-en-Angoumois, Feuillade et Val de Bonnieure, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux. Il pourra également : . transmettre ses observations et propositions : ? par voie postale à l'attention de Mme AMBAUD, en mairie de Chasseneuil-sur-Bonnieure, 86 avenue de la République 16260 Chasseneuil-sur-Bonnieure. Elles seront annexées au registre d'enquête et consultables en mairie de Chasseneuil-sur-Bonnieure. ? par voie électronique à l'adresse : pref-dig-sybtb-chasseneuil@charente.gouv.fr Le dossier soumis à enquête publique, les documents relatifs à l'enquête, les observations et propositions transmises par voie électronique seront publiés sur le site de la prefecture de la Charente : www.charente.gouv.fr (rubrique : Actions de l'Etat - Environnement-Chasse-Eau-Risques - DUP-ICPEIOTA - Chasseneuil-sur-Bonnieure). Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie selon le calendrier suivant : Chasseneuil sur Bonnieure : - Le 26 février 2024 de 9 h à 12 heures, - le 27 mars 2024 de 14 h à 17 heures, Montbron : - le 28 février 2024 de 14 h 30 à 17 h 30 Val de Bonnieure : - le 8 mars 2024 de 9 h 30 à 12 h 30 Feuillade : - le 14 mars 2024 de 15 h à 18 heures La Rochefoucauld en Angoumois : - le 20 mars 2024 de 9 h à 12 heures. Il transmettra, à la préfète de la Charente, son rapport et ses conclusions qui seront tenus à disposition du public en Prefecture de Charente, en sous-prefecture Confolens ainsi que dans toutes les mairies concernées pendant une durée d'un an. Ces documents seront tenus à disposition du public pendant la même durée sur le site de la prefecture de la Charente. La préfète de la Charente statuera sur la déclaration d'intérêt général du PPG 2024-2033 des bassins versants du Bandyat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement et la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.



La Charente-Maritime, la Charente, la Dordogne et la Gironde sont en vigilance orange pour le risque de crues et d'avalanches. Les chutes de neige seront soutenues dans les Pyrénées



Neige dans les Pyrénées-Atlantiques : plusieurs axes fermés ou rendus très difficiles à la circulation ce mardi



Vidéo - I rains du c

ANNONCES LÉGALES

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES LÉGALES DIFFUSÉES DAN



REVENIR AUX RÉSULTATS

PUBLIÉE LE 27/02/2024 ANNONCE LÉGALE CHARENTE

SYBTB

ZA D'AGRIS LA PETITE RIVIERE
16110
AGRIS
CHARENTE

PREFECTURE DE LA CHARENTE RAPPEL D'ENQUÊTE PUBLIQUE Programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bantiat, de la Tardoire et de la Bonnieure par le syndicat d'aménagement des rivières du Bantiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) Il est rappelle que, par arrêté du 19 janvier 2024, la préfète de la Charente a prescrit, à la demande du SyBTB, une enquête publique préalable à : - la déclaration d'intérêt général du PPG 2024-2033 des bassins versants du Bantiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement, - la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0. Cette enquête, d'une durée de 31 jours sera menée du 26 février 2024 à 9 h au 27 mars 2024 à 17 heures sur les communes de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lesignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Monbrion, Montemboeuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyreaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Monbrion, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand. Le maître d'ouvrage est le SyBTB, ZA d'agris- La petite rivière 16110 AGRIS. Toute personne pourra demander des informations sur le dossier à M VIAL Quentin, tel : 07 87 56 68 82 ou à l'adresse : q.vial@sybtb.fr Sont designés : Mme Michèle AMBAUD, personnel de direction de l'Éducation Nationale en retraite, en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Eric DEMAISON, ingénieur militaire pour l'armement en retraite, en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier au format papier ou numérique seront déposées en mairies précitées. Le public pourra prendre connaissance du dossier : ? dans toutes les communes citées, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public ; ? en consultant sur le site de la prefecture : www.charente.gouv.fr (rubrique Actions de l'Etat - Environnement-Chasse-Eau-Risques - DUP-ICPE-IOTA - Chasseneuil-sur-Bonnieure) ; ? en consultant à partir d'un poste informatique installé dans le hall de la prefecture au 7 rue de la prefecture à ANGOULEME (16000) pendant les jours et heures d'ouverture du public. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête. Le public pourra consigner ses observations et propositions sur les registres ouverts à cet effet en mairies de Chasseneuil-sur-Bonnieure (siège de l'enquête), Monbrion, La Rochefoucauld-en-Angoumois, Feuillade et Val de Bonnieure, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux. Il pourra également : . transmettre ses observations et propositions : ? par voie postale à l'attention de Mme AMBAUD, en mairie de Chasseneuil-sur-Bonnieure, 86 avenue de la République 16200 Chasseneuil-sur-Bonnieure. Elles seront annexées au registre d'enquête et consultables en mairie de Chasseneuil-sur-Bonnieure ; ? par voie électronique à l'adresse : pref-dig-sybtb-chasseneuil@charente.gouv.fr Le dossier soumis à enquête publique, les documents relatifs à l'enquête, les observations et propositions transmises par voie électronique seront publiés sur le site de la prefecture de la Charente : www.charente.gouv.fr (rubrique : Actions de l'Etat - Environnement-Chasse-Eau-Risques - DUP-ICPEIOTA - Chasseneuil-sur-Bonnieure). Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie selon le calendrier suivant : Chasseneuil sur Bonnieure : - Le 26 février 2024 de 9 h à 12 heures, - le 27 mars 2024 de 14 h à 17 heures, Monbrion : - le 28 février 2024 de 14 h 30 à 17 h 30 Val de Bonnieure : - le 8 mars 2024 de 9 h 30 à 12 h 30 Feuillade : - le 14 mars 2024 de 15 h à 18 heures La Rochefoucauld en Angoumois : - le 20 mars 2024 de 9 h à 12 heures. Il transmettra, à la préfète de la Charente, son rapport et ses conclusions qui seront tenus à disposition du public en Prefecture de Charente, en sous-prefecture Confolens ainsi que dans toutes les mairies concernées pendant une durée d'un an. Ces documents seront tenus à disposition du public pendant la même durée sur le site de la prefecture de la Charente. La préfète de la Charente statuera sur la déclaration d'intérêt général du PPG 2024-2033 des bassins versants du Bantiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement et la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

Immobilier / Ventes

Appel d'offres

MAZERES-LEZONS (64110) - 1, route des Pindats

Vue imprenable sur la chaîne des Pyrénées. Propriété anciennement à usage d'EPHAD de 3 281 m² environ. Nombreuses possibilités de réhabilitation à usage d'habitation ou commercial. Cadastrée sections AR n° 21 et 24 et sections AO n° 28 et 29 pour 25 690 m².

PRIX DE PRÉSENTATION : 50 000 €

Honoraires de négociation de 10 % TTC et frais de mise en vente, charge vendeur inclus.

Visites sur rendez-vous au 06 15 05 66 43

M^e Laure Bosset-Andrieu

Renseignements : 06 15 05 66 43 - www.immobilier.notaires.fr

Date limite de réception des offres d'achat fixée au 10 avril à 12 h

Séance d'ouverture des enveloppes le 11 avril en l'étude de M^e Laure Bosset-Andrieu, notaire à BORDEAUX.

Viagers

BORDEAUX **NC**

CIRSO VIAGER

Au cœur de Bordeaux depuis 1987 RECHERCHE tous viagers, tous départements pour clientèle de qualité. Estimation et étude gratuites - Michel ROYE
RESEAU NATIONAL DOM TOM
06.73.39.12.19
www.cirsoviager.com

BORDEAUX **NC**

VIAGER EUROPE
Cabinet Daubry
Expert en Viager depuis 1964

Etude complète pour vendre en Viager Occupé, Libre, Vente à Terme, Nue-Propriété, des propositions adaptées.
Nouvelle Aquitaine
Un spécialiste proche de chez vous
05.54.0717.66
sudouest@viager-europe.com
www.sudouest.viager-europe.com

BORDEAUX **NC**

AQUITAINE VIAGER

Gironde et départements limitrophes, votre spécialiste viagers libres et occupés, vente à terme, nue-propriété.
Philippe DELANNE
06.75.02.71.05
dp@aquitaineviager.com
www.aquaineviager.com

BORDEAUX **NC**

UNIVERS VIAGER

Augmentez vos revenus pour mieux profiter de votre retraite. Une étude offerte et un accompagnement personnalisé tout au long de votre projet.
Vincent GIBELIN
05.56.21.91.44
www.univers-viager.fr

Marchés publics et privés



Communauté de Communes Val de Charente

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Acheteur : Communauté de Communes Val de Charente, M. Le Président, 9, boulevard des Grands Rocs, BP 90022, 16700 Ruffec, tél. 05.45.31.07.14.

SIRET 20004301600019.

Référence acheteur : 2024-03.

L'avis implique un marché public.

Objet : Location et Maintenance informatique.

Procédure : Procédure adaptée.

Forme du marché : Prestation divisée en lots : Non.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : 40% valeur technique de l'offre, 60% prix.

Remise des offres : Jeudi 21 mars 2024 à 12 heures au plus tard.

Envoi à la publication : Le 19 février 2024.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info>



PREFECTURE DE LA CHARENTE

RAPPEL D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnière par le syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnière (SyBTB)

Il est rappelé que, par arrêté du 19 janvier 2024, la préfète de la Charente a prescrit, à la demande du SyBTB, une enquête publique préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du PPG 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnière au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,

- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

Cette enquête, d'une durée de 31 jours sera menée du 26 février 2024 à 9 h à 27 mars 2024 à 17 heures sur les communes de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charas, Chasseneuil-sur-Bonnière, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgnes, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montemboeuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nancars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnière, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnière, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

Le maître d'ouvrage est le SyBTB, ZA d'agris- La petite rivière 16110 AGRIS. Toute personne pourra demander des informations sur le dossier à M VIAL Quentin, tel : 07 87 56 68 82 ou à l'adresse : q.vial@sybtb.fr

Sont désignés : Mme Michèle AMBAUD, personnel de direction de l'Éducation Nationale en retraite, en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Eric DEMAISON, ingénieur militaire pour l'armement en retraite, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier au format papier ou numérique seront déposées en mairies précitées.

Le public pourra prendre connaissance du dossier :

- dans toutes les communes citées, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public ;
- en consultant sur le site de la préfecture : www.charente.gouv.fr (rubrique Actions de l'Etat - Environnement-Chasse-Eau-Risques - DUP-ICPE-IOTA - Chasseneuil-sur-Bonnière) ;
- en consultant à partir d'un poste informatique installé dans le hall de la préfecture au 7 rue de la préfecture à ANGOULEME (16000) pendant les jours et heures d'ouverture du public.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur les registres ouverts à cet effet en mairies de Chasseneuil-sur-Bonnière (siège de l'enquête), Montbron, La Rochefoucauld-en-Angoumois, Feuillade et Val de Bonnière, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Il pourra également :

- transmettre ses observations et propositions ;
- par voie postale à l'attention de Mme AMBAUD, en mairie de Chasseneuil-sur-Bonnière, 86 avenue de la République 16260 Chasseneuil-sur-Bonnière. Elles seront annexées au registre d'enquête et consultables en mairie de Chasseneuil-sur-Bonnière.
- par voie électronique à l'adresse : pref-dig-sybtb-chasseneuil@charente.gouv.fr

Le dossier soumis à enquête publique, les documents relatifs à l'enquête, les observations et propositions transmises par voie électronique seront publiés sur le site de la préfecture de la Charente : www.charente.gouv.fr (rubrique : Actions de l'Etat - Environnement-Chasse-Eau-Risques - DUP-ICPE-IOTA - Chasseneuil-sur-Bonnière).

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie selon le calendrier suivant :

Chasseneuil sur Bonnière :

- Le 26 février 2024 de 9 h à 12 heures,

- le 27 mars 2024 de 14 h à 17 heures,

Montbron :

- le 28 février 2024 de 14 h 30 à 17 h 30

Val de Bonnière :

- le 8 mars 2024 de 9 h 30 à 12 h 30

Feuillade :

- le 14 mars 2024 de 15 h à 18 heures

La Rochefoucauld en Angoumois :

- le 20 mars 2024 de 9 h à 12 heures.

Il transmettra, à la préfète de la Charente, son rapport et ses conclusions qui seront tenus à disposition du public en Préfecture de Charente, en sous-préfecture Confolens ainsi que dans toutes les mairies concernées pendant une durée d'un an. Ces documents seront tenus à disposition du public pendant la même durée sur le site de la préfecture de la Charente.

La préfète de la Charente statuera sur la déclaration d'intérêt général du PPG 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnière au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement et la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

Annonces légales

MAINE LEXI CONSEIL
Société d'avocats inscrite
au Barreau de LAVAL -
10, Avenue Robert Buron
53000 LAVAL -
Tél. : 02.90.92.36.53 -
accueilmlc@avocatline.fr

SPARLOT,
SARL au capital social de 10000€,
6 Lotissement des Guesdons,
16440 Roullet St Estephe.
983288754 RCS d'Angoulême.

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL ET
ADJONCTION D'ACTIVITÉ

Aux termes de l'AGE en date du 23/02/2024, les associés ont décidé, à compter du 27/02/2024, de transférer le siège social à 320 Rue de Basseau - Bâtiment A, 16000 Angoulême. Les associés ont également décidé d'étendre l'objet social aux activités de : Vente à emporter, y compris boissons alcoolisées. Les articles 2 et 5 des statuts ont été modifiés en conséquences. Mention sera portée au RCS d'Angoulême.



SARL MERY MELROSE

Société à responsabilité limitée

siège social: 1 ter Route du Pruneau -
16130 SALLES D'ANGLES

SIRET 789 102 241

NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR
PROVISOIRE

Par ordonnance en date du 11 Septembre 2023, rendue par Monsieur le Président du Tribunal de Commerce d'Angoulême,

Maître Guillaume LAUREAU, Administrateur Judiciaire, dont le siège social est situé à Versailles (78000) - 36 rue des Etats Généraux, a été désigné en qualité d'Administrateur provisoire de la SARL MERY MELROSE et ce, sans limitation de durée, avec pour mission de gérer, administrer et représenter la SARL en lieu et place du dirigeant.

Le Kiosque

Charente Libre

Retrouvez les magazines
et suppléments
à lire et à relire
comme il vous plaît !



www.charentelibre.fr

OPH de l'Angoumois
VEND DEUX PAVILLONS SITUÉS

13 rue du Ponteil - 1490 ALLOUE

Pavillon mitoyen de plain-pied
Type 4 de 88 m². Entrée, séjour, cuisine, 3 chambres, WC, SDB. Chauffage : poêle à granulés. Garage et jardin.
Construction : 2010 - DPE : C - GES : A

PRIX DE VENTE : 95.000 € (hors frais notariaux)
POUR LES LOCATAIRES DU PARC HLM

PRIX DE VENTE : 99.000 € (hors frais notariaux)
POUR LES PERSONNES EXTÉRIEURES

4 bd de Verdun - 16500 RUFFEC

Pavillon mitoyen à étage. Type 4 de 67 m².
Entrée, séjour, cuisine, 3 chambres, WC, SDB. Chauffage au gaz. Garage et jardin de 878 m². Travaux d'embellissement à prévoir.
Construction : 1965 - DPE : D - GES : D

PRIX DE VENTE : 70.000 € (hors frais notariaux)
POUR LES LOCATAIRES DU PARC HLM

PRIX DE VENTE : 80.000 € (hors frais notariaux)
POUR LES PERSONNES EXTÉRIEURES

Les informations sur les risques auxquels ces biens sont exposés sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr

Visites sur rendez-vous. Date de remise des offres d'achat : 30/04/2024
Les offres d'achats doivent être transmises à l'OPH de l'Angoumois, 42 rue Charles Duroselle, CS 32313 - 16023 Angoulême Cedex.

A l'issue de cette date, les offres seront étudiées conformément au décret n°2019-1183 du 15/11/2019 relatif aux ventes de logements sociaux.
Contact : Mme Hafida HAMID - 05.45.94.28.46 - hafida.hamid@oph-angoumois.fr

Noalis
Groupe ActionLogement
www.noalis.fr

APPARTEMENT ET MAISONS À VENDRE

ANGOULEME	MONTMOREAU	MAGNAC/ TOUVRE
71, rue de Basseau	5, chemin des Alouettes	11, rue du Vallon
Appart T3 au Rdc : entrée, séjour, cuisine avec balcon, 2 chambres, salle de bain et WC. DPE C.	Pavillon T4 de PP : entrée, cuisine, séjour avec chbre ouverte, 2 chbres, SdB, WC, garage et jardin. DPE D.	Pavillon T4 à étage mitoyen entrée, séjour, cuisine, 3 chambres, SdB, WC, Garage et Jardin, DPE D.
68.000€	86.000€	114.000€
HORS FRAIS DE NOTAIRE	HORS FRAIS DE NOTAIRE	HORS FRAIS DE NOTAIRE

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site géorisques : www.georisques.gouv.fr - VISITE SUR RENDEZ-VOUS.
Les offres d'achat doivent être transmises à NOALIS, 11, rue d'Iéna, 16021 Angoulême.
Date limite de la remise des offres : 13 MARS 2024.
Décret n° 2019-1183 du 15/11/2019 - JORF n° 0266 du 16/11/2019

Contact : Olivier MICHEL - 05 16 42 36 15 - o.michel@noalis.fr

Charente Libre
www.charentelibre.fr

Chaque mardi
Entreprendre
Les rendez-vous
avec nos entreprises

SITE INTERNET SyBTB

RÉUNION PUBLIQUE – PROGRAMME PLURIANNUEL DE GESTION DU SYBTB

Accueil > Actualités > Actualités du SYBTB > Réunion publique – Programme Pluriannuel de Gestion du SyBTB



RÉUNION PUBLIQUE – PROGRAMME PLURIANNUEL DE GESTION DU SYBTB

Dans le cadre du démarrage de l'enquête publique relative au Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) du SyBTB, une réunion publique est organisée le :

**jeudi 07 mars 2024 à 18h00
à l'Espace Ripériis, 16110 Rivières**

Cette réunion ouverte à tous, est l'occasion pour le SyBTB de présenter le programme de gestion 2024-2033 et dans la mesure du possible, de répondre aux questions des habitants, des usagers ou de toute personne qui porte un intérêt à notre territoire.

Vous pouvez consulter les documents qui constituent le Programme Pluriannuel de Gestion aux liens suivants:

[Résumé non technique](#)

[Atlas cartographique](#)

[Programme Pluriannuel de Gestion](#)

PHOTOS
des
AFFICHAGES
du
SyBTB



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :

Nathalie PRUNIER

Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement

Enquêtes publiques

Tél. : 05 45 97 62 91

Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné(e), Daniel Dechandon

qualité, Président

du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB)

certifie avoir procédé à l'affichage **de l'avis** d'ouverture de l'enquête publique relatif à notre demande et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage **de l'avis** d'ouverture de l'enquête publique a été effectué sur les lieux du projet et à proximité des voies d'accès du site, visible de la voie publique, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit **au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.**

Il comportait les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement et était conforme aux caractéristiques et dimensions fixées par arrêté du ministre chargé de l'environnement. (format A2)

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Agris , le 02/04/2024

Nom et qualité du signataire

Daniel Dechandon

Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et

copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr





Mairie Montbron 24



La Rochefoucauld 23



La Rochefoucauld 23



Chasseneuil 22



Chasseneuil 22



Val-de-Bonnieure 21



Val-de-Bonnierre 21



Vouzan 20



Vouzan 20



Marthon 19



Marthon 19



Chazelles 18



Chazelles 18



Bunzac 17



Bunzac 17



Yvrac 16



Yvrac 16



Rouzede 15



Rouzede 15



Roussines 14



Roussines 14



Chambon 13



Chambon 13



vilhonneur 12



vilhonneur 12



roumagne 11



roumagne 11



Agris 10



Agris 10



Terrebourg 9



Terrebourg 9



Vitrac 8



Vitrac 8



Cherves 7



Cherves 7



Ru de Roche 6



Ru de Roche 6



Chez Bonnaud 5



Chez Bonnaud 5



Chasseneuil 4



Chasseneuil 4



Chez Rozet 3



Chez Rozet 3



Chez Rozet 3



Chez Rozet 3



Saint-Ciers 2



Saint-Ciers 2



Puygelier 1



Puygelier 1



Feuillade 25

AFFICHE REUNION PUBLIQUE

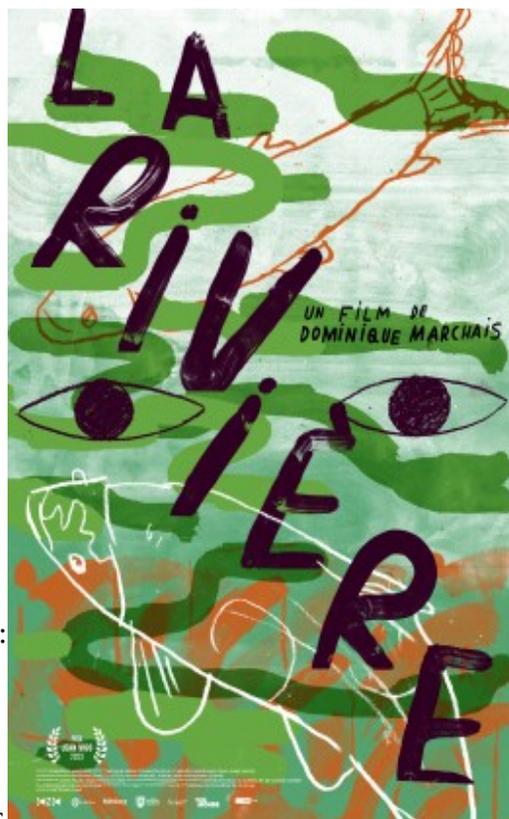
Au Cinéma Vox
Chasseneuil sur Bonnieure
Mercredi 24 janvier
à 20h30
Entrée 5,50 €

LA RIVIÈRE
de Dominique Marchais

Ciné-débat organisé par
ATTAC 16 et Cinéveil 16
avec la participation de :

E. ROJO-DIAZ
Directeur du SyBTB
syndicat d'aménagement des rivières :
Bandiat, Tardoire, Bonnieure

P. RIVOLET
Entrepreneur entretien de rivières
et réhabilitation des zones humides



« Pour voir la rivière aujourd'hui, il faut filmer plus large que la rivière, il faut filmer le bassin versant, le cycle de l'eau. Il faut la faire exister dans ses extensions souterraines et aériennes, les nappes et les nuages, mais aussi la chercher jusque dans le champ de maïs, la frayère à saumons, les retenues qui la bloquent. Il faut la filmer suspendue entre mémoire d'un passé fastueux et peur d'un avenir desséché. » *Dominique Marchais*

<https://www.meteore-films.fr/distribution-films/La-Riviere-Dominique-Marchais>

Une rivière ne naît pas polluée, mais elle le devient.
Que faire pour la préserver ?

Venez nombreux pour en débattre avec Patrick Rivolet et Emmanuel Rojo-Diaz

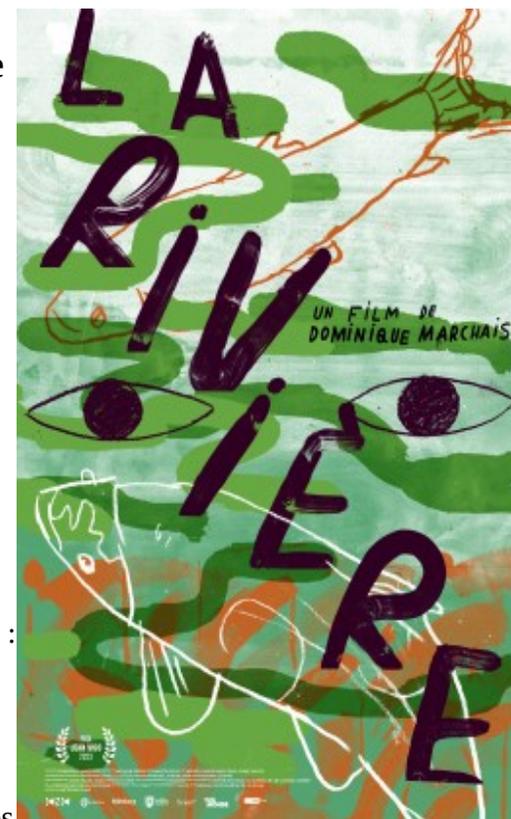
Au Cinéma Vox
Chasseneuil sur Bonnieure
Mercredi 24 janvier
à 20h30
Entrée 5,50 €

LA RIVIÈRE
de Dominique Marchais

Ciné-débat organisé par
ATTAC 16 et Cinéveil 16
avec la participation de :

E. ROJO-DIAZ
Directeur du SyBTB
syndicat d'aménagement des rivières :
Bandiat, Tardoire, Bonnieure

P. RIVOLET
Entrepreneur entretien de rivières
et réhabilitation des zones humides



« Pour voir la rivière aujourd'hui, il faut filmer plus large que la rivière, il faut filmer le bassin versant, le cycle de l'eau. Il faut la faire exister dans ses extensions souterraines et aériennes, les nappes et les nuages, mais aussi la chercher jusque dans le champ de maïs, la frayère à saumons, les retenues qui la bloquent. Il faut la filmer suspendue entre mémoire d'un passé fastueux et peur d'un avenir desséché. » *Dominique Marchais*

<https://www.meteore-films.fr/distribution-films/La-Riviere-Dominique-Marchais>

Une rivière ne naît pas polluée, mais elle le devient.
Que faire pour la préserver ?

Venez nombreux pour en débattre avec Patrick Rivolet et Emmanuel Rojo-Diaz

PHOTOS d’AFFICHAGES par CE



*Mairie de Chasseneuil sur
Bonnieure*



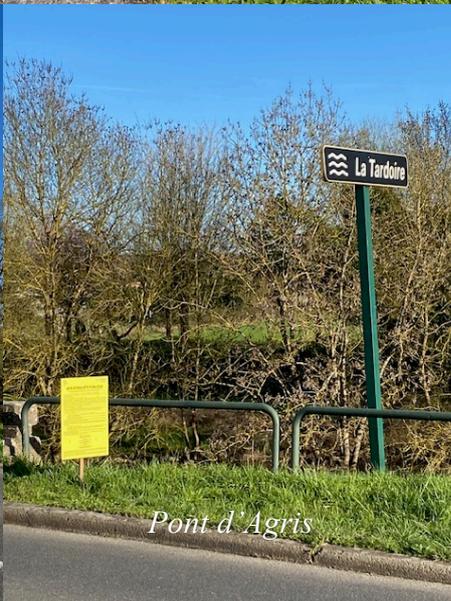
Pont de Chasseneuil



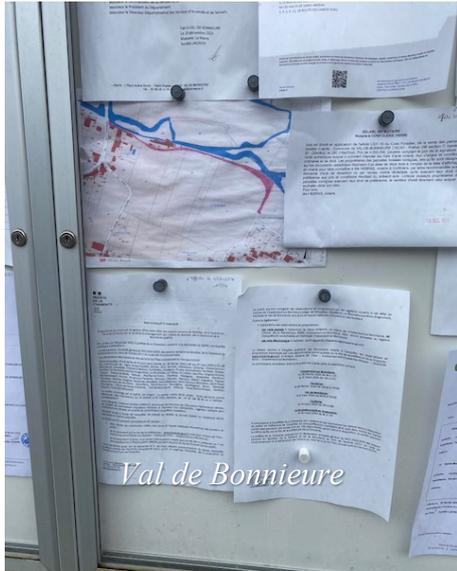
Pont de Chasseneuil



Pont d'Agris



Pont d'Agris



Val de Bonnieure



Mairie de Feuillade



Mairie de Chazelle



Mairie de Val de Bonnieure



Pont d'Agris

Mairie de Feuillade



Pont d'Agris



Val de Bonnieure, La Tardoire



Marthon, Bandiat



Marthon, Bandiat



Chazelle, Bandiat



Chazelles, Bandiat